



Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD
Boîte 1427,
Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 11 Octobre 1884.

REPONSE AU NOMME TRUDEL

Les plumes du *Canard* se sont hérissées comme les piquants d'un porc-épie lorsqu'il a lu l'*Etendard* de mardi dernier. Le nommé François Xavier Anselme Trudel avait consacré trois colonnes de sa feuille de chou à un article intitulé "Francs-Maçons et Endormeurs" article par lequel il insinua à ses lecteurs que le rédacteur du *Canard* appartient à une société condamnée par l'Église. En lisant cette logodiarthée le *Canard* eut le cœur gros. La volaille a du sentiment comme les autres animaux. Le nommé Trudel lui reproche les défauts les plus vils que l'on puisse trouver chez l'homme. Il accuse le *Canard* d'être un lograt, un menteur et un calomniateur.

Prenons d'abord l'accusation d'ingratitude. D'après le Grand Vicair nous aurions été pour lui, comme le dirait l'abbé Chabert, un petit *serpentine* qu'il aurait réchauffé sur son *seingne*. En nous décochant ce laïdon le vénérable Président de l'Association canadienne pour l'avancement de l'ignorance, n'était pas sérieux.

Lorsque le nommé Berthelot a été employé par le nommé Trudel comme reporter en chef de l'*Etendard*, il n'avait jamais sollicité cet emploi. Il gagnait paisiblement sa vie à rédiger le *Grognaud* et le pain n'avait jamais manqué dans sa huche. S'il avait accepté l'engagement du nommé Trudel, c'était tout bonnement pour utiliser les loisirs que lui laissait la rédaction d'une feuille hebdomadaire, une affaire de cinq ou six heures de travail par semaine. Le nommé Trudel ne peut pas non plus se vanter d'avoir payé le salaire de son reporter pendant que ce dernier était retenu par maladie dans une des chambres de l'Hôpital Notre-Dame, parce que pendant les quatre ou cinq semaines qu'il dura sa maladie, le nommé Berthelot payait sur son salaire des remplaçants qui faisaient son travail.

Comment le nommé Trudel peut-il dire que le *Canard* "avait mordu la main de celui qui l'avait nourri"? Le *Canard* n'a-t-il pas toujours eu des picorées assez grasses pour se dispenser d'aller demander l'aumône aux grands journaux. Ce qui nous étonne, c'est de voir une pareille accusation lancée par un personnage de la notoriété de François Xavier Anselme Trudel. Qui a-t-il jamais nourri avec l'argent qu'il a gagné?

S'il n'avait pas eu les picailles de sa femme avant qu'il eut fondé l'*Etendard* avec des capitaux carottés aux âmes bonasses du parti castor, le public se demande avec quoi il aurait pu faire bouillir sa marmite.

Mordu la main qui l'a nourri? Allons donc, n'est-ce pas ce que vous avez fait vous, le nommé F. X. A. Trudel, dans le fameux procès que vous avez eu il y a trois ans, lorsque vous avez promulgué votre célèbre syllabus conjugal?

Ne dites jamais que vous avez nourri quelqu'un avec vos deniers. On la connaît celle là. Jamais vous ne réussirez à nous la faire à l'oseille.

Voilà pour l'accusation d'ingratitude lancée contre nous par le nommé Trudel.

Pas-ons maintenant à un autre grief qui nous avons contre le directeur de l'*Etendard*.

Il oppose un démenti formel à notre déclaration allant à dire qu'il ignorait que le nommé Berthelot ait été affilié à une loge de francs-maçons pendant qu'il appartenait au personnel de la rédaction de l'*Etendard*.

Il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Nous allons rafraîchir un peu la mémoire du nommé Trudel et lui prouver qu'il ment comme un arracheur de dents lorsqu'il dit que ce n'était que plusieurs mois après le départ de Berthelot de l'*Etendard* qu'il avait appris qu'il était franc-maçon.

Vous vous rappelez sans doute, Trudel, du mois de janvier 1882. Vous teniez alors les bureaux de l'*Etendard* dans la maison de la rue St-Gabriel. Vous souvient-il qu'un jour en causant avec le nommé Berthelot à la bonne franquette, en présence de votre assistant rédacteur, Monsieur Pierre P. Charette, vous fîtes tomber la conversation sur la franc-maçonnerie? Le nommé Berthelot ne vous a-t-il pas avoué ce jour-là qu'il s'était fait initié à une loge de franc-maçons, histoire de satisfaire une curiosité bien légitime alors chez un reporter qui veut tout voir et tout connaître dans notre bonne ville de Montréal? Le nommé Berthelot ne vous a-t-il pas dit qu'il avait cessé d'appartenir à la société secrète, et qu'il n'avait jamais assisté à plus d'une séance de la dite société? N'a-t-il pas ce jour-là formulé son opinion d'une manière claire et précise sur la franc-maçonnerie, vous disant que cette institution n'était utile qu'aux hommes mariés qui veulent avoir une raison pour passer une couple de nuits

par mois en dehors du toit conjugal, attendu que les séances des loges commencent à huit heures du soir et se prolongent jusqu'à deux, trois et même quatre heures du matin?

Le saint homme de l'*Etendard* a donc menti sciemment lorsqu'il prétend qu'il n'a appris que son reporter avait été affilié à une loge que plusieurs mois après le départ de celui-ci de son journal.

Passons à un autre mensonge du nommé Trudel.

Il dit dans son *Etendard* de mardi dernier que le nommé Berthelot était employé chez lui à la semaine. Cela est faux.

L'engagement de Berthelot qui était rédigé par écrit était pour une année, à commencer le premier janvier 1883. Cet écrit doit être encore dans les archives de l'*Etendard*.

Le *Canard* a vécu pendant neuf mois dans les bureaux de l'*Etendard* et il y a gagné deux fois le salaire qu'il touchait.

Il n'a songé à opérer son *exit* que lorsque son patron lui insinua un bon matin que ses affaires allaient si mal qu'il était obligé de diminuer le traitement de ses rédacteurs.

Si le nommé Trudel veut des affidavits nous sommes prêt à lui en donner, des affidavits qui ne seront pas faits avec des restrictions mentales.

H. BERTHELOT.

Correspondance de la Debauche

Rome le 8 oct. 1884.

Mon cher *Canard*.

J'ai profité du voyage du *Ocean King*, qui transportait plusieurs de mes amis en Egypte, pour me rendre à Rome, où je devais avoir une consultation avec les gros bonnets à propos de ce qui se passe à l'heure dans le Bas-Canada.

Faut pas avoir frette aux yeux pour aller à Rome de ce temps-ci. Le choléra y fait des ravages du maudit. Ça s'attrape comme la grosse picote et les gens meurent drus comme mouches.

Le choléra ne m'épouvante pas. J'arrive à Rome et j'entre dans la Cour du Vatican.

Les domestiques de notre Saint-Père m'ont reconnu dès suite.

Un suisse m'a dit comme ça: Avancez donc, Monsieur Ladébauche. Il y a un bon bout de temps qu'on vous attendait. Je vais vous conduire, dans le bureau du secrétaire de notre Saint-Père. Il dit qu'il a affaire à vous.

Je suis entré dans le palais et deux ou trois minutes après j'étais dans l'appartement du pape, en face du secrétaire. Le secrétaire me parla le premier et me dit: Je suis charmé de vous voir en bonne santé. Vous êtes un brave d'être venu comme ça en plein temps de choléra. Nous avons de mauvaises nouvelles du Canada. J'ai envoyé à Montréal une lettre où je mettais les points sur les i et j'espère que les castors vont se soumettre.

—Les castors sont de drôles de gens. Des fois on dirait qu'ils vont se soumettre, d'autres fois on dirait qu'ils veulent tout casser. Le grand vicair est la cause de tout ce tintoin. Il a lu votre lettre et il prétend que vous vous êtes encore trompé. Que voulez-vous il n'y a que le grand vicair qui soit infallible. Il a dit dernièrement à quelques uns de ses amis qu'il allait faire un autre voyage à Rome.

—Comment aurait-il l'intention de revenir à Rome après en avoir été chassé par le Pape?

—S'il peut trouver de l'argent pour faire le voyage, il le fera certainement; mais je ne crois pas que le collège Victoria lui en donne cette fois. Vous savez que les professeurs du Victoria ne sont pas du tout contents de lui. Il leur a fait payer les frais d'un voyage qu'il a fait pour aller voir le défunt comte de Chambord. Dans tous les cas s'il revient à Rome, vous n'êtes pas blanc.

—S'il arrive ici. On ne prendra pas de temps à faire son biscuit. Vous pouvez lui dire ça de ma part.

Dites moi, à quoi s'occupent les petits manteaux de ce temps-ci?

—Les petits manteaux fatigués de faire la guerre aux francs-maçons, ont résolu de s'organiser en société secrète à Montréal et dans tous les villages où il y a des castors, ils ont fondé une espèce de loge. Ils s'appellent des Chevaliers de St-Jean. Ils ont des mots de passe, une manière de se donner la main et un tas de cérémonies comme celles des francs-maçons.

—Comment, une véritable société secrète?

—Ils disent que c'est une société religieuse que c'est pour défendre la religion et pratiquer les bonnes mœurs.

—La religion, M. Ladébauche, ne reconnaît aucune société secrète.

—Certainement, monsieur. C'est pour cette raison que dimanche dernier le révérend M. Jasinia a condamné du haut de la chaire à Valleyfield une société secrète parmi les castors, la commanderie des Chevaliers de St-Jean. Les gens de l'*Etendard* ont voulu demander à Monseigneur de leur permettre de s'organiser comme ça à Montréal, mais bernique! Monseigneur ne tolérera pas de sociétés secrètes parmi les catholiques de son diocèse. Il fait bien, hein?

—Mon cher Monsieur Ladébauche, vous pouvez avertir les castors de ma part; qu'à la prochaine, bêtise qu'ils feront nous prendrons des moyens rigoureux pour les remettre à la raison.

—Les Castors n'en ont pas pour longtemps. Leur journal est au bout de son peloton. Et ne faudrait pas un bon gros coup pour faire claquer l'*Etendard*.

Je pris alors congé du secrétaire et je me rendis à mon hôtel. Je me prépare à faire un petit voyage en Egypte pour voir les amis qui vont au secours de Gordon.

Tout à toi,

LADÉBAUCHE.

Les marchands de macaroni.

On s'est demandé généralement à quelle cause la ville de Naples devait la propagation aussi rapide et aussi intense du choléra qui en décime les habitants. La réponse est toute indiquée. L'insalubrité des logements et l'insuffisance de l'alimentation prédisposent les Napolitains aux atteintes du fléau. Sous ce dernier rapport, surtout, on ne saurait porter la mesquinerie à un plus haut point.

La basse classe, à Naples, se nourrit l'été, de fruits, de melons, de pastèques et tomates crues; l'hiver, de salades ou de macaroni.

Rien d'original à voir comme la place du Mercato ou marché, sur laquelle se tiennent les cuisines en plein vent des marchands de Macaroni.

La pâte est en ébullition dans une grande chaudière placée sur un fourneau. Un client se présente et il, vite le marchand plonge sa main dans la chaudière et en retire une poignée de macaroni dont il emplit une assiette. Puis, en vertu de l'axiome connu: "La sauce fait passer le... macaroni", l'industriel introduit dans sa bouche une gousse d'ail et un anchois, qu'il conserve jusqu'à mastication complète. Alors se penchant, il refoule, par un souffle vigoureux son mélange qu'il éparille sur l'assiette. Voilà le com-mateur servi.

Cette façon fantaisiste d'accommoder ce plat à nom: *lo sbruffo*. Il se peut que certaines gens fassent les dégoutés sur ce mets napolitain; mais, comme a dit Virgile: *Trahit sui quemque voluptus*; traduction libre: Chacun mange le macaroni à sa manière!

Les tribunaux comiques

UN SINGE.

Le singe est plus ou moins acclimaté en France, mais il n'en est pas encore à vivre sur nos arbres comme sur les cocotiers de son pays; d'où la surprise bien légitime de braves villageoises, entendues comme témoins devant le tribunal correctionnel de la Seine, en voyant dans un noyer, un de ces animaux, de proportions colossales. Une seule l'avait d'abord aperçu et s'était empressée d'appeler la garde champêtre, causant à cent pas d'elle avec des marachères: aux cris: "Un singe! un grand singe! venez donc!" tout le monde était accouru.

Or, à la suite de circonstances qu'on va connaître, le singe ayant administré quelques coups de poing au garde champêtre, celui-ci le conduisit à la gendarmerie et, après procès verbal dressé en bonne et due forme, Jocko, dont le vrai nom est Fourbillon, a été renvoyé en police correctionnelle pour coups à un agent de la force publique et, en outre, pour outrage public à la pudeur, délit (il faut bien le reconnaître) qu'il a commis plutôt dans l'espoir de se sauver que de tomber entre les mains des gendarmes.

Mais reconnaissons aussi, pour être juste, que le prévenu est un grand voyou de dix huit ans, maraudeur, faïnéant et vagabond.

M. le président.—Vous étiez certainement allé dans les champs pour y voler des fruits ou des légumes.

Fourbillon.—Mon président, que je sois plutôt débaptisé, voyez vous, si c'est vrai que j'allais simplement me baigner; même que j'étais dans l'eau; alors voyant venir des gendarmes, je me sauve...

M. le président.—Tout nu?

Fourbillon.—Je n'aurais pas eu le temps de m'habiller; les gendarmes m'auraient pris; alors en me sauvant, je tombe dans une grenouillère, que j'enfoncée jusqu'aux cheveux; que voilà les grenouilles qui font un chabonais!... Hénarquement je sais nager; je sors de la grenouillère; j'étais vert de la tête aux pieds; alors voyant les gendarmes qui venaient toujours, c'est donc de là que j'ai grimpé dans un arbre.

M. le président.—Où vous vous êtes mis à faire le singe.

Fourbillon.—Parce qu'il y a une femme qui m'a pris pour un singe; alors je m'ai dit: tiens, elle aura peur et va se sauver; mais elle a été chercher le garde champêtre.

M. le président.—Vous reconnaissez avoir asséné des coups de poing au garde champêtre.

Fourbillon.—C'est à dire que je me suis défendu, pour qu'il ne me mène pas à la gendarmerie, moi, précisément que tout ça, c'était la peur des gendarmes.

La femme qui a découvert Fourbillon est entendue:

Je passais, dit-elle, quand j'entendis du bruit comme un arbre qu'on secoue; je regarde et je crie: Ah! un singe! Là-dessus que voilà le singe qui me fait des grimaces, qui crie: Ri ki ki, ki ri ki, qui se gratte... comme un singe qui arrache des noix, vu que l'arbre était un noyer, et qui les cogne comme les singes pour les casser, et puis qu'il m'en a jeté deux ou trois à la

Puis se rapprochant rapidement de sa fille:

—Jeanne, demanda-t-il avec douceur, pendant que vous étiez seule ici, n'avez-vous rien vu, rien entendu?

—Rien, monsieur, répliqua péniblement ma demoiselle de Champgail-lard.

—Ceci est étrange! Voyons, réfléchissez, Jeanne; votre trouble et votre effroi ont pu vous empêcher de vous apercevoir de la présence d'un étranger; vous étiez presque évanouie lorsque nous vous avons quittée, et peut-être a-t-on pu traverser cette salle...

—Je n'ai vu ni entendu personne, répéta la jeune fille d'un ton plus ferme.

Et elle murmura au fond de sa pensée: "Ils le tueraient!"

—Eh bien! reprit le vieillard, cherchons encore, quoiqu'il me semble bien difficile que cet inconnu ait pu se cacher ici. Du reste j'ai fait fermer l'unique porte de la maison, et deux valets bien armés la défendent. Cet homme ne peut nous échapper: suivez-moi donc, mes fils; il faut déloger bien vite cette ennemi mystérieux qui est venu apporter dans notre paisible retraite le désordre et peut-être cette funeste maladie que je croyais pouvoir éviter à force de précautions et de sacrifices.

Il fit signe à ses serviteurs de le précéder avec leurs flambeaux, et il allait sortir lui-même lorsqu'il s'aperçut qu'aucun de ses fils ne se disposait à le suivre. Gaston avait remis son épée dans le fourreau et s'était assis d'un air fatigué, tandis que Henri, grave et pensif, comme à l'ordinaire, restait immobile et les bras croisés sur sa poitrine, en proie à des réflexions profondes. A cette vue la baron s'arrêta et regardant les deux jeunes gens avec une expression d'ironie:

—Eh bien! mes fils, leur dit-il, faut-il donc qu'un vieillard vous donne l'exemple du courage?... est-ce que vous avez peur?

Gaston, encore cette fois, fut le premier à répondre.

—Peur! mon père, répéta-t-il. Par la sainte hostie! la peur serait une maladie nouvelle dans la famille de Champgail-lard! La vérité est, continua-t-il en chiffonnant sa fraise empesée, que je suis rendu de lassitude; quelquefois à la chasse j'ai couru des sangliers et des cerfs, mais sur un bon cheval et dans un costume moins gênant que celui-ci. Je jure Dieu et la sainte Vierge que le buse de mon pourpoint n'est entré de deux doigts dans le corps pendant que nous courrions à travers les carreaux de choux et de navets après cet ennemi invisible, et vous savez, mon père, que je crains la fatigue beaucoup plus que la peste. Puisque aussi bien l'ennemi est cerné, reprochons haleine; nous aurons toujours le temps de l'attaquer.

Un éclair d'indignation passa sur les traits du vieux baron; cette insouciance de l'aîné de la famille pour un événement qui pourrait compromettre leur existence à tous excita en lui une sourde colère. Cependant il se contenta et se tourna vers le cadet, comme pour trouver de ce côté quelque consolation.

—Et vous, Henri, lui dit-il, vous qui n'avez ni pourpoint qui vous gêne, ni fraise trop ample, ni baleine qui vous blesse, refusez-vous d'aider votre père à défendre son foyer?

—Monsieur le baron, répondit Henri de sa voix austère, tant qu'il s'est agi d'éloigner de notre demeure un étranger qui pouvait y apporter la contagion, je vous ai suivi, et il est mis le pied sur mon corps avant de pénétrer ici; s'il n'est trompé notre vigilance à tous. Mais maintenant que, malgré nos efforts, il s'est introduit dans cette maison, je ne puis approuver vos projets de vengeance et de mort, contraires à la religion et à la charité. Le mal est fait, il est sans remède. Ainsi donc, quel que soit cet inconnu, loin de fermer les portes, comme vous l'avez ordonné, et de garder toutes les issues pour qu'on le frappe au passage, il faut annoncer d'une voix dans toute la maison qu'il ne lui sera fait aucun mal s'il veut sortir promptement et se retirer. C'est ce qui est venu.

(A suivre.)

Donnez-moi un cigare "DOC-OR", je ne fume pas autre chose.